# Maraud'IN

## La maraude d'inclusion numérique

## Maraud'IN: pour que le numérique soit accessible à tous!

A l'horizon du tout numérique d'ici 2022, 13 millions de personnes sont encore éloignées du numérique<sup>1</sup>. 5 millions d'entre elles se trouvent en situation de précarité et de grande exclusion<sup>2</sup>.

Pour les personnes à la rue, la dématérialisation des démarches administratives et la place croissante du numérique dans la société créent de nouveaux besoins. Les personnes sans-abri rencontrent en effet des difficultés pour accéder au numérique, que ce soit pour recharger leur téléphone ou obtenir un crédit téléphonique par exemple<sup>3</sup>. Ces obstacles ont un impact direct sur la possibilité pour ces personnes de sortir durablement de la rue et renforcent leur isolement, en particulier dans le contexte sanitaire actuel.

Les maraudes sont les groupes d'intervenants sociaux et de bénévoles qui vont vers les personnes à la rue pour leur apporter une aide essentielle (accès aux biens de première nécessité, alimentation, hygiène etc.). A ces tâches primordiales s'ajoutent désormais l'accès et l'accompagnement au numérique des personnes à la rue. Or, les maraudes d'aujourd'hui sont peu équipées et manquent de moyens pour cela : elles ont besoin d'être accompagnées.

Le projet Maraud'IN, mis en place par la Fédération des acteurs de la solidarité, a pour but de rendre le numérique accessible à toutes et tous.

Il vise à permettre aux maraudes existantes de devenir de véritables maraudes d'inclusion numérique, grâce à une formation et un équipement adapté. Ces maraudes d'inclusion numérique pourront ainsi répondre aux



besoins observés chez les populations à la rue, tels que le chargement de leur portable, une connexion internet, un accompagnement pour les démarches en ligne, un accès aux informations et au lien social.

### Un projet aux objectifs ambitieux :

- Développer l'accompagnement des personnes à la rue par l'usage du numérique avec pour ambitions de favoriser leur accès aux droits et de les aider à sortir de leur isolement
- Favoriser l'accès des personnes sans-abri à une connexion et une recharge de téléphone
- Donner des ressources (théoriques et pratiques) aux maraudes pour qu'elles apportent une

réponse la plus adaptée possible aux personnes sans-abri

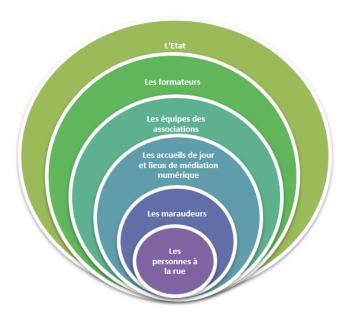
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chiffre de la mission société numérique (stratégie nationale pour un numérique inclusif)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Chiffre d'Emmaüs Connect

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Etude nationale Maraudes Fédération des acteurs de la solidarité/Fédération Nationale des Samu Sociaux

- Faire monter en compétences les maraudeurs professionnels comme les bénévoles sur le sujet de l'inclusion numérique des personnes sans-abri
- Venir en complémentarité des accueils de jour et des lieux de la médiation numérique

## Un projet structuré pour bénéficier à tous !



### Le projet Maraud'IN bénéficie avant tout :

- Aux personnes à la rue, en les aidant dans leurs démarches de manière immédiate et en les orientant vers des accueils de jour;
- Aux maraudeurs, en leur donnant les ressources matérielles et les compétences nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins des personnes qu'elles rencontrent et cela de manière durable.

#### En 2 ans:

- 160 maraudeurs formés
- 1 600 à 3 200 personnes à la rue bénéficiaires

#### De manière indirecte, il bénéficie aussi :

- Aux accueils de jour et lieux de médiation numérique, en leur permettant un accompagnement plus approfondi des personnes à la rue;
- Aux associations portant les maraudes, qui pourront bénéficier de l'expérience des maraudeurs pour améliorer leurs pratiques en lien avec le numérique;
- A l'Etat, en luttant contre le non-recours aux droits des personnes à la rue.



Année 1 Année 2

## Un projet aux actions multiples :



- Equiper les maraudes en matériel numérique (tablettes avec forfaits 4G, téléphones portables à dispositions pour les personnes à la rue, batteries nomades et casiers de rechargement de téléphones portables)
- Former les maraudeurs, professionnels comme bénévoles, à la médiation numérique
- Sensibiliser à l'inclusion numérique au sein du secteur de la veille sociale, à travers la diffusion de vidéos et d'un guide de sensibilisation sur les questions d'inclusion numérique et d'accompagnement des personnes en grande exclusion
- Mettre à disposition des cartographies des lieux ressources, pour faciliter l'orientation des personnes à la rue
- Animer un réseau de maraudes faisant partie du projet Maraud'IN, pour permettre des échanges et des temps de travail commun pour mutualiser les expériences et les bonnes pratiques.

## Un projet aux partenaires variés

Aux adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité qui ont co-construit le projet Maraud'IN s'ajoutent des partenaires nationaux :





Créée en 2015, la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique a pour objet le soutien au développement d'un internet solidaire et la formation et sensibilisation à ses usages.

Le Groupe FDJ agit aux côtés de la Fédération des acteurs de la solidarité pour soutenir des personnes en situation de précarité et affectées par la crise sanitaire.





La Fondation JM. Bruneau agit avec la Fondation de France dans le champ des solidarités et de l'action sociale.

Née en 2017, La Mednum rassemble désormais 85 sociétaires autour d'une ambition commune : créer des solutions pour favoriser l'inclusion et la médiation numérique partout en France.





Solinum est une association innovante qui agit dans Solinum domaines du numérique et de l'action sociale. Elle porte notamment les projets Soliguide et Merci pour l'invit.

Le budget total du projet Maraud'IN s'élève à 388.515 € (le budget détaillé peut être transmis sur demande).

## Pourquoi devenir partenaire?

- S'engager pour un projet numérique solidaire
- Partager et diffuser les valeurs du projet Maraud'IN : solidarité, modernité, équité, proximité!
- Obtenir une forte visibilité sur les supports de communication du projet, sur les réseaux sociaux et dans tous les médias qui évoqueront Maraud'IN.

### **Comment devenir partenaire ?**

- En soutenant financièrement le projet
- En faisant don de matériel
- En contactant la Fédération des acteurs de la solidarité, pour en discuter ensemble et construire un partenariat qui vous ressemble!

#### **Contacts**

#### Responsable du service Communication et Partenariats Privés

Audrey-Jane Baldi

 $\underline{audrey\text{-}jane.baldi@federationsolidarite.org}$ 

**2** 01 48 01 82 06 / 06 17 80 03 52

#### Responsable du service des missions d'appui

Nathalie Crouzet

nathalie.crouzet@federationsolidarite.org

**2** 06 78 75 20 19

#### Chargée de mission RGPD, inclusion numérique et accès aux droits

Sarra Cheklab

sarra.cheklab@federationsolidarite.org

**2** 06 19 68 03 30



La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau de plus de 870 associations et organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis. Elle lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La Fédération est composée d'un siège national et de 13 associations régionales.

76 Rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris www.federationsolidarite.org



@FederationSolidarite



